

Direction des Affaires Juridiques

Pôle Vie institutionnelle et normes internes

147 rue de l'Université

75 338 Paris Cedex 07 - France

Tél. : + 33 1 (0)1 42 75 90 00

Fax : + 33 1 (0)1 47 05 99 66

www.inrae.fr

DEC20028DAJ

Décision du 1^{er} janvier 2020 mettant fin au mandat de M. Jean-Baptiste COULON et portant nomination de M. Emmanuel HUGO en qualité de Président du Centre de recherche Clermont-Auvergne-Rhône-Alpes

Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles R. 831-3 et R. 831-8,

Vu le décret du 20 juillet 2016 (JO du 21 juillet 2016) portant nomination de M. Philippe MAUGUIN, en qualité de Président de l'Institut National de la Recherche Agronomique, à compter du 27 juillet 2016,

Vu le décret n°2019-1046 du 10 octobre 2019 relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, notamment son article 17,

Vu la décision du 19 décembre 2016 portant nomination de M. Jean-Baptiste COULON en qualité de Président du Centre de Recherche Auvergne-Rhône-Alpes pour une durée de quatre ans à compter du 1^{er} mars 2017,

Vu la décision du 1^{er} janvier 2020 (note de service 2020-02) fixant la liste des Centres de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement et leur dénomination respective,

Décide :

Article 1 :

A compter du 1^{er} janvier 2020, il est mis fin au mandat de M. Jean-Baptiste COULON, Directeur de recherche, en qualité de Président du Centre de recherche Auvergne-Rhône-Alpes pour une durée de quatre ans.

Article 2 :

A compter du 1^{er} janvier 2020, M. Emmanuel HUGO, Ingénieur de recherche, est nommé Président du Centre de recherche Clermont-Auvergne-Rhône-Alpes pour une durée de quatre ans.

Fait à Paris, le 1^{er} janvier 2020

Le Président de l'Institut national de recherche pour
l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Philippe MAUGUIN